

RÈGLEMENT CAMPING MONTE GENEROSO

Chers Clients,

Bienvenue au Camping Monte Generoso!

En vous souhaitant un agréable séjour, nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur du camping et à respecter le code de conduite dans l'intérêt de tous les clients.

L'Équipe Camping Monte Generoso

CHECK-IN

- A l'arrivée au camping, c'est nécessaire s'annoncer à la réception en présentant une pièce d'identité valide.
- L'attribution des emplacements est effectuée par le personnel du camping. Tout déplacement est possible, uniquement et exclusivement, avec l'accord du gestionnaire du camping.

CHECK-OUT

- Le départ se fait selon l'horaire affiché à la réception. Afin d'éviter les files d'attente et de faciliter le travail du personnel, il est recommandé de régler le solde éventuel la veille du départ.
- Les caravanes doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ et les emplacements avant 12h00.
- Le départ tardif est possible uniquement sur demande et moyennant paiement.

CODE DE CONDUITE POUR UNE BONNE COHABITATION ENTRE LES INVITÉS

- Les jeunes de moins de 18 ans ne sont admis que s'ils sont accompagnés de leurs parents ou d'autres proches adultes.
- Il est demandé à tous les clients de se comporter de manière respectueuse envers les autres campeurs et les installations du camping.
- Pour éviter un bruit excessif, il est demandé de modérer le volume des radios, des sonneries de téléphone portable et des instruments de musique pendant la journée. De 22h00 à 08h00, tous les appareils doivent être éteints.
- Le calme absolu est requis de 22h00 à 08h00 / en haute saison de 23h00 à 08h00. Veuillez également modérer le volume de votre voix.
- Afin de ne pas troubler la paix nocturne, de 22h00 à 08h00 / en haute saison de 23h00 à 08h00, la barrière de l'entrée principale reste fermée. Les clients doivent laisser leur véhicule sur le parking extérieur. L'accès à l'intérieur du camping n'est possible qu'à pied.
- Sur les routes intérieures, les véhicules à moteur circulent lentement et avec la plus grande prudence.



CAMPING MONTE GENEROSO

- Il est établi que chaque parcelle est destinée à un maximum de 5 personnes, avec une voiture/moto et une tente, ou avec une voiture et une caravane, ou avec un camping-car. L'ajout éventuel d'une tente supplémentaire peut être accordé sur demande à la réception.
- Les parcelles sont délimitées et chacun est prié de ne pas envahir les parcelles voisines avec des objets ou des piquets de tente, et de laisser entre une parcelle et une autre l'espace nécessaire à son propre passage, évitant ainsi de traverser les parcelles occupées.
- Afin de respecter la végétation, le sol et le matériel de camping, veuillez ne pas faire de trous dans le sol et/ou creuser des canaux de drainage. Au départ, la parcelle occupée doit être laissée propre, rangée et dans le même état qu'à l'arrivée.
- Il est interdit d'allumer des feux à l'extérieur.
- Il est strictement interdit de consommer des drogues (cannabis ou autres).
- Après avoir utilisé les installations sanitaires, vous êtes prié de laisser les lieux propres et en ordre. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et leur comportement surveillé lorsqu'ils se trouvent dans les installations sanitaires.
- Les parents ou tuteurs sont tenus de surveiller les enfants sur la plage et lors de la baignade dans le lac.
- Le soir, tous les bateaux qui ne sont pas attachés à la bouée doivent être sortis de l'eau.
- Le football peut être joué uniquement dans les zones réservées et pendant les heures prévues, en évitant de causer des perturbations et/ou des dommages aux choses et/ou aux personnes.
- Les chiens doivent être tenus en laisse à tout moment et accompagnés à l'extérieur du camping pour leurs besoins, où se trouve un robotog, équipé de sacs gratuits pour l'élimination des excréments des chiens. À l'intérieur du camping, il existe un Règlement pour les chiens qui peut être consulté sur: www.campingmontegeneroso.ch ou demandé à la réception.
- Le camping encourage la collecte sélective des déchets et nous vous invitons à utiliser les conteneurs appropriés avec diligence (verre, animalerie, canettes, papier, etc.).
- Pour les déchets non recyclables, il faut utiliser des sacs officiels, qui peuvent être achetés à la réception et déposés dans les conteneurs appropriés situés à l'extérieur du camping.
- Les objets perdus doivent être remis à la réception du camping.
- Les visites de l'extérieur sont possibles mais doivent être annoncées à la réception. Les séjours pour la nuit et l'utilisation des installations sont payants.
- L'administration du camping décline toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes ou de dommages causés aux biens des campeurs.

Remarque! L'entrée au camping implique l'acceptation et le respect intégral du présent règlement. La direction du Camping Monte Generoso se réserve le droit d'expulser à tout moment tout client qui se comporterait de manière incorrecte ou inappropriée.